

## Informations Générales

L'ALSH accueille les enfants de 3 ans à 11 ans révolus.  
Tous les documents administratifs (dossiers, calendriers, autorisations de prélèvements...) ainsi que les programmes d'activités sont téléchargeables sur notre site internet [www.ccrvv.fr](http://www.ccrvv.fr), auprès de l'équipe d'animation ou par téléphone au : 06-16-19-66-28 (maternelle)

### Les différents temps d'accueil:

Tranche de Quotient	Tarifs enfants du territoire	Tarifs enfants hors territoire	Tarifs cantine enfants du territoire	Tarifs cantine enfants hors territoire
1	3.34 €	4.85 €	3.83€	5.00€
2	3.60 €	4.97 €	3.88 €	5.00 €
3	3.88 €	5.07 €	3.94 €	5.00 €
4	4.17 €	5.18 €	4.02 €	5.00 €
5	4.24 €	5.29 €	4.10 €	5.00 €

Le matin de 7h30 à 9h30

L'après-midi de 13h30 à 14h et le soir de 17h à 18h30

Les tarifs à la demi-journée varient en fonction du quotient familial :

**Tranche 1** : Quotient familial inférieur à 600 €

**Tranche 2** : Quotient familial compris entre 601 € et 950 €

**Tranche 3** : Quotient familial compris entre 951 € et 1200 €

**Tranche 4** : Quotient familial compris entre 1201 € et 1500 €

**Tranche 5** : quotient familial supérieur à 1501 €

### Pièces à fournir à l'inscription :

Fiches administrative et sanitaire

Attestation d'assurance à responsabilité civile

Certificat médical et photocopie des vaccins

Attestation allocataire CAF en cours ou

dernier avis d'impôts sur les revenus

Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Jugement de divorce en cas de séparation des parents

**ATTENTION : Il est obligatoire d'inscrire votre enfant à l'avance.**  
**En cas d'annulation, vous devez annuler au plus tard le jeudi précédent le mercredi de fréquentation.** A défaut, la prestation sera facturée.  
S'il s'agit de raisons médicales, vous avez jusqu'au matin 9 h pour annuler, auprès de l'équipe d'animation.



**MATERNELLE : 3 - 6 ANS**



Communauté de Communes  
Rhône - Vistre - Vidourle

# A.L.S.H

# GALLARGUES LE MONTUEUX

## Planning d'activités des Mercredis

## De Janvier à Février 2019

Contact : 06-16-19-66-28



# PROGRAMME

## Mercredi 9 Janvier

### Matin

Activité manuelle : Blason de chevalier  
Activité manuelle: Château de prince et princesse  
Activité création: Couronne de princesse

### Après midi

Activité sportive : A l'assaut du château  
Activité création : Catapulte

## Mercredi 16 Janvier

### Passerelle RAM

### Matin

Activité sportive: Entraînement d'astronaute  
Activité création : Jeu de l'oie  
Activité manuelle : Fusée

### Après midi

Activité sportive : Jeu à la recherche des planètes perdues

## Mercredi 23 Janvier

### Passerelle crèche

### Matin

Activité manuelle : Transvasements  
Activité sportive: Parcours de dinosaure  
Activité création : Pied de dinosaure

### Après midi

Activité musicale : Blindtest des animaux  
Activité création : Fresque de la préhistoire

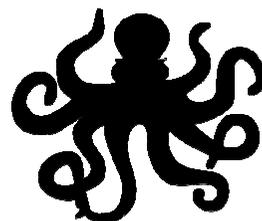
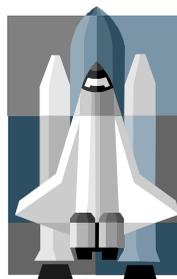
## Mercredi 30 Janvier

### Matin

Activité modelage: Animaux marins en pâte auto durcissante  
Activité manuelle : Confection d'un requin  
Activité création : Pieuvre

### Après midi

Activité jeu: Jeu du poissons pêcheurs  
Pêche aux canards



# MATERNELLE : 3 - 6 ANS

## Mercredi 6 Février

### Matin

Atelier culinaire : Crêpes  
Activité musicale : Danse de sumo  
Activité manuelle : Dragon

### Après midi

Activité création : Ombres chinoises  
Activité bricolage: Lanterne chinoise



## Mercredi 13 Février

### Passerelle RAM

### Matin

Activité sportive : Entraînement des raseteurs  
Activité créative: Flamant rose en play mais  
Activité manuelle : Croix camarguaise

### Après midi

Activité création : Tableau camarguais  
Activité sportive : Jeu du taureau



## Mercredi 20 Février

### Passerelle crèche

### Matin

Activité manuelle : Motricité fine  
Activité manuelle : Coccinelle  
Activité créative: Bijoux insectes

### Après midi

Activité sportive: Parcours d'insectes  
Activité création : Drôles insectes



Les activités proposées sont modifiables et modulables selon la météo, les effectifs ou le désir et l'envie des enfants.

Pour les enfants de Petite Section et ceux qui le désirent,  
un temps de repos  
est proposé à partir de 13h30.